Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 69 (1940)

Heft: 7

Rubrik: Partie officielle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLIXme ANNÉE. N° 7. 1er mai 1940.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : **6 fr.**; par la poste : **30 ct.** en plus. — Pour l'étranger : **7 fr.** — Le numéro : **30 ct.** — Annonces : **45 ct.** la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction et les annonces doit être adressé comme suit : *M. A. Rosset, insp.*, Gambach 11, Fribourg. Les articles doivent parvenir à la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le ***Bulletin pédagogique*** paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1er des mois de janvier, mars et mai.

Le ***Faisceau mutualiste*** paraît 6 fois par an, soit le 1er des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — *Partie officielle.* — *Partie non officielle. Collaboration.* — *Pour la formation arithmétique de nos élèves.* — *L'enseignement féminin dans nos écoles.* — *Fjords et ports de Norvège.* — *Quelques détails sur la Scandinavie.* — *50me Cours normal de travaux manuels et d'école active.*

PARTIE OFFICIELLE

1. Examens pour l'obtention du brevet en 1940

Les examens d'obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire auront lieu, cette année, dans l'ordre suivant :

Epreuves écrites, pour les candidats et candidates des deux langues, 2me série, à Fribourg, Ecole secondaire des jeunes filles, jeudi, vendredi et samedi, 20, 21 et 22 juin.

Epreuves spéciales : branches ménagères pour les aspirantes, à Gambach, le lundi 15 juillet.

Epreuves orales, pour les candidats, à Hauterive, le mercredi 3 juillet ; pour les candidates, à Gambach, les 16 et 17 juillet.

Examens des candidates au diplôme de *maîtresse d'ouvrages manuels*, le mercredi 17 juillet, à l'Ecole secondaire de Gambach.

Les demandes d'inscription, avec les renseignements ou les

pièces tels qu'ils sont prévus au règlement, la finance d'inscription de 10 fr. par candidat ou candidate à chaque série d'épreuves (finance réduite à 5 fr. pour les aspirantes au diplôme de maîtresse d'ouvrages), ainsi que le tableau des notes de classe, doivent être remis au Bureau de la Direction de l'Instruction publique pour le mercredi 12 juin au plus tard.

Voici quelques précisions concernant le *programme limité* des épreuves de cette année :

1. Instruction religieuse. — B. Le dogme chrétien, 4 premiers alinéas du programme jusqu'au purgatoire inclusivement. — C. Morale chrétienne, depuis : Confession annuelle et jusqu'à la fin de cette partie. — Histoire de la religion : A. Histoire sainte, tout le Nouveau Testament. — B. Histoire de l'Église, depuis le début jusqu'au grand schisme d'Occident inclusivement.

2. Pédagogie. — Il est prévu un examen écrit de psychologie combiné avec un examen de pédagogie théorique selon programme B. Education. — Enseignement pratique : Leçon d'épreuve tirée de n'importe quelle branche, y compris le chant et l'ouvrage manuel avec économie domestique.

3. Langue maternelle. — a) *Section française :* Diction et explication de textes : Molière, Les Femmes savantes, édition Crouzet, et Lettres et Entretiens de Mme de Maintenon, édition Hatier. — Littérature : Caractères des genres littéraires avec exemples à apprécier. La littérature française au moyen âge. — La formation de l'idéal classique ; Malherbe, l'Hôtel de Rambouillet. — L'école classique : Boileau, Molière, Racine, Bossuet, Mme de Sévigné et Mme de Maintenon. — L'Encyclopédie, Voltaire, Buffon, J.-J. Rousseau. — Le romantisme et les mouvements littéraires du XIXme siècle : Chateaubriand, Victor Hugo, Taine, Daudet, F. Coppée.

b) *Section allemande :* Diction et textes : Jeremias Gotthelf, Michels Brautschau. — Littérature : Heliand, Waltharilied ; — Niebelungenlied, Gudrunlied ; Hartmann von Laue ; Wolfram von Eschenbach ; Walter von der Vogelweide. — Luther, das historische Volkslied, Gottsched, Bodmer und Breitinger, Haller. — Klopstock, Lessing, Herder, Göthe, Schiller. — Brüder Schlegel, Brentano, Uhland, Eichendorff, von Droste ; — Hülshoff, Grillparzer, Stifter, Gotthelf, Keller, C. F. Meyer.

4. Seconde langue. — Pour les deux sections, selon la publication faite en octobre 1939.

5. Mathématiques. — Rien à signaler.

6. Histoire. — A. Universelle : alinéas : moyen âge et période contemporaine, au complet. — B. Suisse : Depuis : Le second royaume de Bourgogne à : Démêlés entre Fribourg et Berne, inclusivement

et depuis : La Suisse et la Révolution française jusqu'à la fin du programme.

7. Cosmographie et géographie. — *a)* Cosmographie (aspirants), alinéa complet qui commence par : Le soleil. — *b)* Géographie générale : Géographie humaine, tout l'alinéa. Europe, Asie et Océanie. — *c)* La Suisse : 2me alinéa commençant par : Le climat et les étages de végétation. — Population, langues, religions. — Les cantons, limites, localités importantes.

8. Sciences physiques et naturelles.

1. Zoologie : Appareil digestif ; phénomènes de la digestion ; absorption. Assimilation et sécrétion. — Appareil de la locomotion ; os, description du squelette, fonctions des muscles. — Les embranchements du règne animal. — Caractères distinctifs de la classe des insectes. Animaux nuisibles.

2. Botanique : Racine ; formes et fonctions des racines. — Tige ; allongement et épaississement de la tige ; fonctions et usages des tiges. — Les embranchements du règne végétal et caractères généraux des classes dans lesquelles ils se divisent. — Usage des plantes (alinéa qui s'y rapporte).

3. Physique : Propriétés générales des corps. Les trois états de la matière. — Pesanteur : fil à plomb, centre de gravité ; pendule ; leviers, balance. — Hydrostatique : principe de Pascal, presse hydraulique. Equilibre des liquides, vases communicants, niveau d'eau. Principe d'Archimède ; poids spécifiques. — Gaz : transmission des pressions, pesanteur. Pression atmosphérique, baromètre. Aérostats et appareils d'aviation plus lourds que l'air. Loi de Mariotte ; manomètre. Machine pneumatique, pompes, siphons. — Acoustique : transmission du son, réflexion du son, écho. Diapason, phonographe. Electricité, électrisation par frottement, etc. jusqu'à la fin, soit jusqu'à : télégraphie et téléphonie sans fil, inclusivement.

4. Chimie : à partir de : Matières organiques, et jusqu'à la fin, soit papier inclusivement.

9. Branches graphiques. — Dessin à main levée : pour les aspirantes, de préférence dessin d'ornementation et d'illustration. — Calligraphie à la 1re série d'épreuves.

Observations. — Une seule note de classe doit être donnée : pour la gymnastique, théorie et exercices, pour le dessin de patrons combiné avec coupe et confection, pour l'économie domestique et l'hygiène.

Les notes de classe ne sont pas prises en considération pour le calcul des moyennes du brevet si elles s'écartent trop sensiblement des notes d'examen.

2. Examens de renouvellement du brevet 1940

Sujets à préparer pour le dessin au tableau
(sous forme de croquis simples)

Fleurs.

1. Perce-neige, primevère, anémone.
2. Marguerite, sainfoin, colchique.
3. Tulipe, rose, iris.

Fruits.

4. Pomme, poire, citron, châtaigne.
5. Arachide (cacahuète), raisins, noix, banane.
6. Framboise, fraise, raisinets (groseille), cerises.
7. Figue (fraîche), noisette, coing, dattes.

8. Le district de la Sarine (carte).
9. Le district de la Gruyère (carte).
10. Illustrer par leurs produits les industries du canton de Fribourg : chocolat, lait, vacherin (fondues), fromages, fabriques de chalets, de cigares, de lampes électriques, de tuiles et de briques, d'emballages métalliques, etc.
11. Dessiner deux ou trois clochers de chez nous, de formes différentes.
12. La silhouette de l'église de votre paroisse. Construire un carré qui soit égal à la somme de trois carrés donnés.
13. Les ustensiles dont l'armailli se sert.
14. Dessiner un barrage, schéma de la force hydraulique.
15. Présenter le croquis d'un meuble fribourgeois (chaise gruyérienne, bahut ou armoire singinois).
16. Illustrer la crèche de Noël.
17. » la Toussaint.
18. » la Première Communion.

Feuilles.

19. Menthe, laurier, orme.
20. Chêne, lierre, vigne.
21. Capucine, acacia, rosier.

Insectes.

22. Libellule, doryphore, frelon.
23. Hanneton et ver blanc.
24. Sauterelle, coccinelle, cerf-volant.

Animaux domestiques.

25. Un chien. 26. Un chat. 27. Une vache. 28. Un cheval.
29. Un mouton. 30. Une chèvre. 31. Un porc. 32. Un coq.
33. Un canard et un cygne.

Perspective.

34. Sur une photo (vue prise dans un journal illustré, paysage ou intérieur), déterminez l'horizon et les points de fuite. En faire le schéma au tableau.

35. *Le mouvement* (croquis schématiques) :

a) d'un homme portant un faix sur les épaules.
b) » » poussant une brouette.
c) » » sciant du bois.
d) » » forgeant.

37. *e*) une femme portant un seau.
f) un enfant sautant un ruisseau.

38. Apporter des *dessins libres d'enfants* (non corrigés), les commenter, montrer les défauts habituels dus au réalisme intellectuel, à la loi d'exemplarité, au rabattement, à la transparence, à l'automatisme, à l'inclinaison, à l'éparpillement, à la loi de la petitesse, etc. ; indiquer leurs corrections au tableau [1].

39. Les armoiries de Romont ; celles de Gruyères.

40. La stylisation en héraldique : le lion, l'aigle, le sapin, la rose, la fleur de lis, etc.

41. Illustrer : il pleut.

42. » il neige.

43. Expliquer les différents plans dans un paysage, exemple : au 1er plan une route bordée d'une haie et d'arbres. Au 2me plan une ferme. Au 3me plan d'autres fermes. Au 4me plan une forêt. Au 5me plan une colline boisée. Au 6me plan une chaîne de montagnes. Au 7me plan ciel nuageux.

Observations

1. Les dessins au tableau doivent être exécutés *au trait*, largement, sans ombres ou si le croquis devait gagner à les utiliser, qu'elles soient bien massées.
2. Les croquis préparatoires qui doivent être présentés à l'examen seront inspirés des mêmes principes.
3. L'emploi de la couleur ainsi que celui des craies de couleurs sont recommandés.

L'ouvrage *Le croquis rapide de* Richard Berger [2] donne très bien l'esprit de cette technique.

[1] Voir *Le dessin libre*, de Richard Berger. (Dépôt du Matériel scolaire, prix : 5 fr.)

[2] Dépôt du Matériel scolaire, prix : 2 fr. 50.

3. Instructions concernant les cartes géographiques, les manuels-atlas et les reproductions de paysages

Les membres du personnel enseignant sont rendus attentifs aux prescriptions suivantes qui émanent de l'autorité fédérale et de l'Etat-Major de l'armée :

1. Le matériel scolaire destiné à l'enseignement de la géographie ne peut être remis aux élèves que pour le travail effectué en classe.
2. Les manuels-atlas et les cartes de géographie ne doivent en aucun cas sortir du bâtiment de l'école.
3. Il est interdit d'envoyer à l'étranger des cartes topographiques, des plans de localités, des photographies de paysages, des vues à vol d'oiseau, des cartes postales illustrées représentant des paysages.

PARTIE NON OFFICIELLE

COLLABORATION

Cousine Claire,

Je garde l'impression de notre dernière rencontre : tu m'as paru une jeune institutrice lassée des ennuis du métier, prête à lâcher la partie. Tu me disais : « A Châtel-les-Bouleaux, il n'y a rien à faire : les parents ne s'intéressent pas à l'école, si ce n'est pour avoir des congés et pour critiquer l'institutrice. »

Je suis presque sûre que le 90 % des institutrices et des instituteurs du canton parlent comme toi. Quel est le village où les parents comprennent l'importance de l'école et soutiennent effectivement son action ?

Oh ! tu rencontreras des mamans qui protestent : « Chez nous, on ne soutient pas les enfants. Punissez-les quand ils le méritent ; on n'y trouvera jamais à redire. » A ce propos, veux-tu savoir ce qui arriva un jour à une de mes amies, institutrice comme toi, dans un village fribourgeois ? Elle avait des élèves ni meilleures ni moindres qu'ailleurs, mais elle s'était fait une loi de retenir le moins possible les enfants après la classe. Cette méthode n'était pas approuvée par M. X..., instituteur retraité, et moins encore par Mme X qui répétait à la jeune institutrice : « Vous devriez faire des retenues... Il n'y a rien de tel... Mon mari, quand il était maître d'école à Z, gardait ses élèves jusqu'à 5 heures... Il fallait voir quelle classe ! » Un jour que la petite-fille du dit « Vieux régent » avait été indisci-